

## **COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 septembre 2020**

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel des réunions, sous la présidence de Serge GUÉRIN, Maire.

**Etaient présents** : MM. GUERIN, DA COSTA, CANDELIER, MMES GAULIER, CHANSON, BRU, FAILLE, LUCAS, PASTOR, POMMIER, MM. BOUDET, LACOSTE, NADAL, SANCHEZ, TEIXEIRA, TOCAVEN.

**Absents excusés** : MME STEPHAN pouvoir à M. DA COSTA, M. BOUSSENARD pouvoir à M. GUÉRIN, M. BURDO pouvoir à M. CANDELIER.

**Secrétaire de séance** : MME CHANSON.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et souhaite avant de commencer avoir un petit mot pour l'association « Puy-l'Evêque d'hier à aujourd'hui » : il souligne que l'association a effectué un travail remarquable ce weekend à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

### **I - : Approbation compte rendu de la séance du 28 juillet 2020**

Monsieur le Maire demande si tout le monde a pu prendre connaissance du compte rendu du dernier Conseil Municipal.

Monsieur BOUDET fait remarquer que sur les PV des Conseils Municipaux, il y a noté unanimité alors qu'il y avait des abstentions. Il demande à ce que les PV soient corrigés car pour lui il n'y a pas unanimité.

Monsieur le Maire répond qu'il vérifiera ce que disent les textes et fera rectifier les PV si nécessaire.

Le compte rendu du 28 juillet est approuvé à l'unanimité.

### **II - : Commissions communales – commission des impôts**

Madame GAULIER demande à s'inscrire à 3 commissions supplémentaires : appel d'offres, finances et travaux.

Monsieur le Maire énonce donc à nouveau toutes les commissions et confirme les inscrits :

- Commission appel d'offres : Président : M. GUÉRIN,  
Membres : MM. TEIXEIRA, BURDO, DA COSTA, TOCAVEN, Mmes CHANSON, GAULIER, PASTOR, MM. SANCHEZ, NADAL.
- Finances : Président : M. NADAL,  
Membres : MM. TEIXEIRA, BURDO, Mmes CHANSON, GAULIER, PASTOR, M. BOUDET
- Jeunesse : Responsables : MM. TOCAVEN, TEIXEIRA,  
Membres : CANDELIER, LACOSTE, MMES LUCAS, STEPHAN, THOURON, MM. CHAMBON, FAILLE J-M

Madame LUCAS renonce à la responsabilité de la commission « sports » mais souhaite rester membre. Sont donc nommés en tant que responsables de cette commission MM. CHAMBON et CANDELIER, dans le cas où le responsable devrait être un élu.

- Sports : Responsables : MM. CHAMBON, CANDELIER,  
Membres : TOCAVEN, TEIXEIRA, LACOSTE, MMES BOUDET, FAILLE, LUCAS
- Communication : Responsable : Mme BRU,  
Membres : MMES GAULIER, PASTOR, CHANSON, DEFORGE

- Accueil nouveaux arrivants : Responsable : M. BURDO  
Membres : CANDELIER, TOCAVEN, MME GAULIER  
Madame CHANSON demande à intégrer cette commission.
- Culture : Responsable : Mme PASTOR  
Membres : Mme POMMIER, BRU, CHANSON, GAULIER
- Tourisme : Responsable : Mme BRU  
Membres : Mme POMMIER, PASTOR, M. SANCHEZ
- Commerce, artisanat, viticulture : Monsieur le Maire précise que Monsieur BURDO ayant quelques soucis de santé, il sera peut-être nécessaire d'envisager une vice-présidence. Madame CHANSON le secondera.  
Membres : M. NADAL, BOUDET, TOCAVEN, MMES PASTOR, FAILLE
- Voirie, travaux, cimetières, sécurité : Responsable : M. DA COSTA,  
Membres : MM. TEIXEIRA, BURDO, TOCAVEN, Mme GAULIER, MM. NADAL, BOUDET, SANCHEZ
- Urbanisme : Responsable : Mme GAULIER,  
Membres : MM. TEIXEIRA, LACOSTE, CANDELIER, BURDO, Mme BRU, MM. BOUDET, SANCHEZ, Mme FAILLE
- Associations : Responsables : MMES BRU, POMMIER,  
Membres : MM. TOCAVEN, TEIXEIRA, CANDELIER, CHAMBON, MMES FAILLE, DEFORGE, THOURON, PASTOR.
- Animations et Fêtes : Responsables : MMES BRU, POMMIER,  
Membres : MM. TOCAVEN, TEIXEIRA T., DA COSTA, MMES CHANSON, STEPHAN, THOURON, TEIXEIRA S

Madame LUCAS demande à intégrer cette commission.

- Gestion du personnel : Responsable : M. CANDELIER,  
Membres : MM. TOCAVEN, TEIXEIRA, DA COSTA, LACOSTE
- Education : Responsable : MME CHANSON,  
Membres : MM. CANDELIER, TEIXEIRA, MMES POMMIER, FAILLE, LUCAS
- Gestion du patrimoine communal : Responsable : M. BOUSSENARD,  
Membres : MM. NADAL, BOUDET, TOCAVEN, MMES FAILLE, GAULIER

La composition des commissions est acceptée à l'unanimité.

Pour la Commission des impôts, Monsieur le Maire rappelle que pour l'instant il n'y a que 3 titulaires qui se sont inscrits : MM. GUERIN, NADAL, MMES ANDRE, ce qui n'est vraiment pas suffisant. Monsieur Lacoste, Mesdames Pastor et Deforge proposent leur candidature. Il sera donc nécessaire de voter, à nouveau, cette commission au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire signale à l'assemblée qu'il convient de désigner les élus qui siégeront aux commissions communautaires.

Monsieur BOUDET ajoute que c'est la première fois qu'elles sont votées en Conseil Municipal.

Monsieur le Maire énonce les intitulés des diverses commissions afin que les élus s'y inscrivent :

- Environnement (rénovation énergétique, GEMAPI) et Affaires Sociales : Monsieur SANCHEZ
- Développement économique, numérique et zones d'activités : Monsieur BOUDET
- Aménagement, Autorisations du Droit des sols et Urbanisme : Madame GAULIER, Monsieur BOUDET, Monsieur NADAL
- Tourisme et Communication : Madame CHANSON et Madame PASTOR
- Culture : Madame PASTOR
- Patrimoine communautaire : Monsieur BOUDET

- Voirie et réseaux divers : Monsieur DA COSTA, Monsieur NADAL, Monsieur SANCHEZ
- Gestion des déchets et Assainissement : Madame FAILLÉ, Monsieur BOUDET
- Enfance – Jeunesse, et petite enfance : Madame CHANSON, Monsieur CANDELIER, Monsieur LACOSTE

Monsieur le Maire demande aux élus de se mobiliser même si les commissions n'émettent que des propositions.

Madame CHANSON demande jusqu'à quelle date il est possible de candidater.

Monsieur le Maire n'a pas la date exacte mais suppose que cela ne doit pas être limité.

Par contre, il précise qu'il y a une limite du nombre de délégués : maximum sept ainsi qu'un nombre limité de commissions par élus : maximum trois.

Monsieur TEIXEIRA indique que Monsieur BOUDET est inscrit à 4 commissions.

Monsieur BOUDET précise que s'il y a un maximum de trois commissions, il se retirera de la commission « économie ». Il demande à ce qu'on l'y laisse pour le moment, il verra ultérieurement avec la CCVLV.

### **III - : Création programme plantations + décisions modificatives**

Monsieur le Maire indique qu'il faudrait étudier quelques modifications budgétaires, notamment pour un projet de plantations d'arbres pour finir d'aménager l'espace entre le rond-point et le terrain de pétanque. L'association se chargera de créer des terrains supplémentaires.

Monsieur le Maire précise que par ailleurs, suite aux orages, il sera nécessaire de prévoir des travaux urgents à la caserne de gendarmerie : les canalisations des évacuations étant bouchées par des racines. Un appartement a subi un second dégât des eaux. L'évacuation se faisant sur la place Lucien Savournin alors que l'appartement est situé à un niveau inférieur.

Monsieur BOUDET demande des précisions sur les plantations.

Monsieur le Maire explique que nous avons un super terrain ombragé mais malheureusement les arbres sont en très mauvais état. Il y a également un besoin au gîte : les pins parasol ne donnent pas d'ombre donc un arbre par gîte, coté voisin, serait à prévoir. Monsieur NADAL demande quelles variétés d'arbres ont été envisagées ?

Monsieur le Maire détaille le devis présenté.

Il ajoute enfin que le CLAP souhaite un verger et que le Maire propose de participer à sa création, si la CCVLV donne son accord car cet établissement relève de leur compétence. Il s'agirait là d'arbres fruitiers et arbres à fleurs au nombre de quatre.

Monsieur le Maire a donc demandé une mise à jour du devis.

Monsieur NADAL demande si le prix inclus la plantation et la garantie.

Monsieur DA COSTA confirment que lorsque l'entreprise plante les arbres, ceux-ci sont garantis.

Monsieur BOUDET demande ce qu'il en est des arbres prévus à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire lui confirme que ce projet n'est plus d'actualité, les plantations risquant de ne pas prendre.

En conclusion, il faut prévoir une modification budgétaire pour ce programme en prenant 5 500 € sur les bâtiments communaux et 6 200 € sur les gîtes municipaux.

Monsieur le Maire rappelle qu'il peut y avoir une modification à la hausse pour les enfants du CLAP.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **IV - : Demande subvention au titre des amendes de police : feux intelligents**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à des plaintes de riverains, il est nécessaire de poser deux feux intelligents, dans le but de faire ralentir les véhicules qui entrent dans

notre Commune. Un troisième sera envisagé ultérieurement. Il précise qu'il s'agit évidemment d'un double feu.

Monsieur BOUDET demande si on a défini les emplacements.

Monsieur le Maire répond que la solution est trouvée pour la rue du Docteur Rouma mais que pour la rue des Scaffignous, c'est encore à préciser.

Ce projet pouvant bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police, il convient de solliciter le Département. Monsieur le Maire sollicite l'accord de l'assemblée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **VI - : Forfait ménage gîtes**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'établir un « forfait ménage » dans le cadre des locations de gîte, à destination des locataires qui quittent nos gîtes sans procéder au ménage.

Monsieur SANCHEZ propose de l'inclure au contrat.

Monsieur le Maire rappelle que nous proposons un tarif compétitif et que nos habitués seraient sanctionnés alors que nous ne rencontrons aucun problème avec la majorité de nos locataires.

Madame CHANSON propose un montant de 100 €.

Monsieur le Maire précise que l'on parle bien du ménage non fait, pour les cas de dégradation, une caution est prévue.

Monsieur CANDELIER trouve qu'un tarif de 100 € serait correct.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de fixer le tarif du « forfait ménage » pour les gîtes à 100 €.

#### **VII - : Décisions modificatives budget activités commerciales**

Monsieur le Maire explique qu'une erreur de ligne a été commise lors du vote du budget des Activités commerciales La Cale

Pour rectifier cette erreur, il convient d'enlever au chapitre 22 la somme de 269.61 € et de l'ajouter au chapitre 11 article 6021.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à ce virement de crédits sur le budget 2020 des Activités commerciales La Cale.

#### **VIII - : Extension parking Georges Henry**

Monsieur le Maire veut aborder les problèmes de stationnement et notamment au niveau du parking place Georges Henry. Il devient urgent de réfléchir à son extension. La logique veut que cela se fasse du côté du petit parc qui n'est d'ailleurs pas très fréquenté (vers la route). Il demande à ce qu'une réflexion soit menée pour combler ce « trou » et l'aménager. Il souhaitait consulter en amont le Conseil Municipal car il s'agit d'une création de l'ancienne municipalité et il se demande si cette idée choque les élus.

Il indique que ce projet peut également être abordé en commission, cela permettra à tous d'y réfléchir. En effet lorsque le marché d'été se déplace en bas, le stationnement devient compliqué.

Monsieur BOUDET rétorque qu'il suffit de ne pas déplacer le marché en bas pour solutionner ce problème.

Monsieur SANCHEZ pense qu'il vaudrait mieux combler ce trou pour le laisser végétal surtout si on prend en compte le projet de voie verte.

Monsieur le Maire confirme qu'il est bien d'accord qu'il faut intégrer la voie verte à cette réflexion.

Madame CHANSON fait remarquer qu'il s'agit uniquement d'une petite partie à aménager.

Il y a d'ailleurs une chance sur deux pour que la voie verte passe par le tunnel et traverse le parking.

Si l'assemblée est d'accord, cela sera mis à l'ordre du jour de la prochaine commission.

### **IX - : Achats immobiliers**

Avant d'aborder ce point, Monsieur le Maire fait remarquer qu'il serait bon d'établir un calendrier des futures réunions. Après consultation des agendas de chacun, la date du 30.09.2020 est retenue pour la commission des associations à 20h30. S'en suivra un conseil municipal le 7.10.2020 à la même heure.

Toujours dans la cadre de l'embellissement des entrées de notre Commune, Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame BON serait prête à vendre la parcelle section AA numéro 5, rue des Scaignous. Cette parcelle longe la D811, en direction de Fumel, et dispose d'un cabanon et d'un jardin.

Monsieur BOUDET remarque que cette parcelle est très grande.

Monsieur le Maire confirme et ajoute que la propriétaire en demande 2 000 €. Monsieur le Maire signale qu'il est aussi en discussion avec Monsieur CROS mais également avec le Département car la route est complètement ravinée par l'eau qui s'écoule de ce côté-là.

Monsieur NADAL demande quel serait l'intérêt de la Commune pour l'achat de cette parcelle. Monsieur le Maire lui rappelle le projet futur de centrale et indique également que posséder les terrains en entrée de village permettent d'avoir un contrôle sur toute la montée. Monsieur le Maire note, qu'autrefois, ces terrains étaient de vrais potagers.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur cette acquisition : 18 voix « pour », 1 abstention (M. BOUDET).

Monsieur le Maire rappelle à tous que depuis le dernier mandat, pour un investissement plus que raisonnable, la Commune a acquis presque toutes les parcelles jusqu'au garage Cros.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un marché de maîtrise d'œuvres a été lancé concernant la rénovation et l'extension du gymnase de la Commune. La procédure a été lancée le 26 août et la remise des offres est programmée pour le 15 octobre 2020.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 231 000 € HT.

Les subventions accordées s'élèvent à 300 000 € HT pour la DETR et 212 000 € HT pour le FAST. Nous sommes en attente d'une réponse pour le dossier Bourgs Centres.

Monsieur SANCHEZ demande une commission travaux rapidement après le 15 octobre. Monsieur le Maire n'y est pas opposé mais rappelle qu'il y aura obligatoirement une Commission Appel d'Offres.

Monsieur NADAL signale que les élus ne sont pas au courant des dossiers en cours.

Monsieur le Maire indique qu'il va faire envoyer une analyse d'opportunité d'un réseau de chaleur biomasse, les terrains Gipoulou ayant été achetés pour ça. Il précise : ceux à l'arrière de l'Ehpad vers le chemin.

Monsieur NADAL trouve cet espace étroit pour une chaudière, un silo plus un accès pour la gendarmerie.

Monsieur le Maire n'est pas d'accord, il sait qu'il y a largement la place et rappelle qu'il a invité les élus à réfléchir à ce dossier et donc à se rendre sur place pour visualiser les lieux.

Monsieur NADAL juge qu'il serait bon que la commission se rende sur place pour aller voir.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il en parle à chaque conseil et que tout le monde peut s'y rendre sans attendre une réunion.

Monsieur le Maire fera donc envoyer le plan des terrains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50 minutes.